

L'EST ET LA CÔTE-NORD

SAINTE-LUCE

Les citoyens divisés par les porcheries

CARL THÉRIAULT

Collaboration spéciale

SAINTE-LUCE — Les trois promoteurs de porcheries dans la municipalité de Sainte-Luce, près de Rimouski, sont pris entre deux feux.

Où ils se lancent dans la réalisation d'une étude d'impact environnemental demandée par la municipalité, ce qui retarderait leur projet, ou ils procèdent comme prévu à la construction de leur installation, ce qui soulèvera un tollé de la part des opposants aux projets de porcheries. Lundi, les promoteurs n'avaient encore pris aucune décision.

Une assemblée houleuse du conseil municipal de Sainte-Luce — divisée sur la question — qui a commencé par des huées, s'est terminée lundi par des félicitations à l'endroit des édiles.

Le conseil a refusé de tenir un référendum, mais a accepté de faire effectuer par une firme privée une étude d'impact complète, même si les promoteurs pourront exiger à la fin d'un délai de 30 jours l'émission des permis nécessaires à la construction pour leurs porcheries.

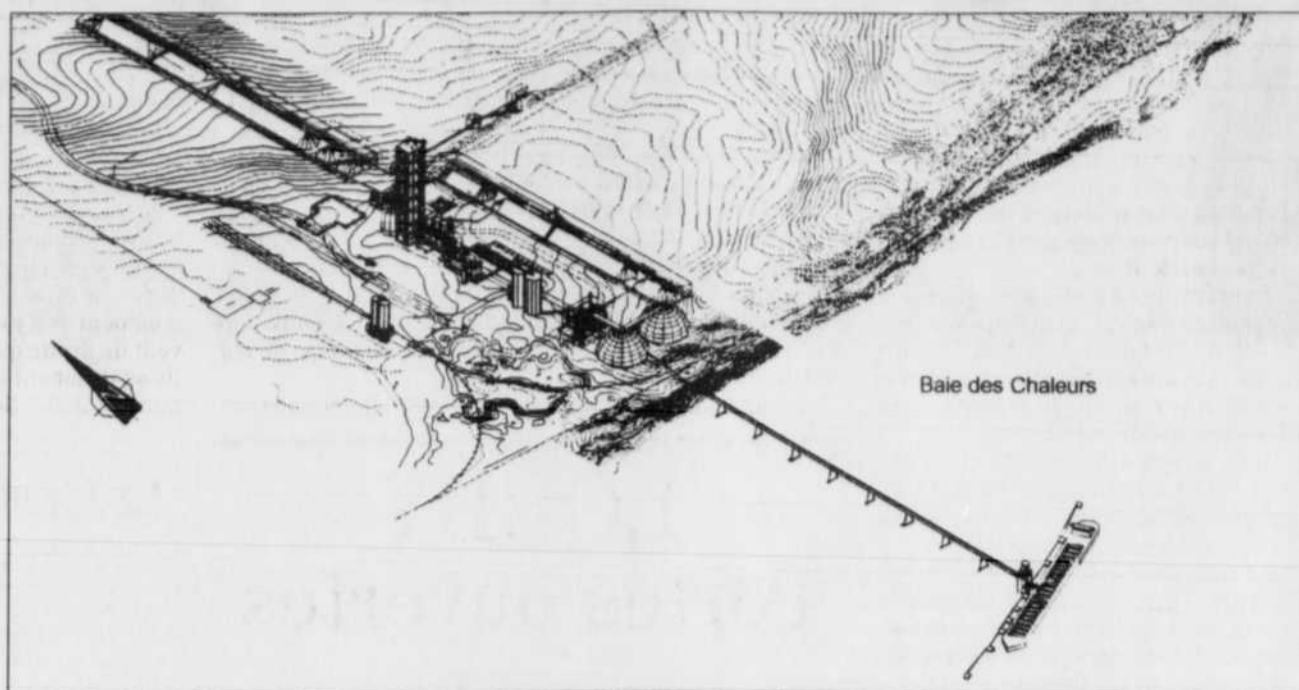
Si la municipalité refusait leur demande, des procédures judiciaires pourraient être engagées par les promoteurs contre la municipalité qui ont obtenu toutes les autres autorisations.

Des citoyens ont aussi soulevé la possibilité d'intenter des recours contre les promoteurs s'ils subissaient des préjudices suite à l'établissement de ces porcheries.

Une rencontre doit avoir lieu entre les promoteurs, le conseil municipal et les représentants des comités de citoyens pour qu'un délai puisse être obtenu de consentement mutuel pour la réalisation de cette étude.

Le ministère de l'Environnement et de la Faune n'a autorisé jusqu'à maintenant qu'un seul des trois projets. Ils ne seront soumis à aucune étude d'impact.

Les relations entre les promoteurs de porcheries et les opposants se sont détériorées à un point tel, au cours des derniers jours, qu'un citoyen de Sainte-Luce, Michel Desrosiers, a retrouvé devant sa résidence des têtes de cochon ensanglantées piquées sur des 2 x 4. Il semble cependant, selon ce citoyen, que ce soit là un tour joué par ses amis.



L'esquisse du projet de cimenterie de 263 millions \$ dans la baie des Chaleurs.

PORT-DANIEL

Sprint final pour la cimenterie

GILLES GAGNÉ

Collaboration spéciale

■ PORT-DANIEL — Le président de Cimbec Canada, Guy Rousseau, entreprend maintenant le sprint final pour compléter le financement de son projet de cimenterie à Port-Daniel, dans la baie des Chaleurs, dont le dernier obstacle consiste à obtenir un prêt garanti de 80 millions \$ de la Société de développement industriel du Québec.

Cimbec devrait recevoir, peut-être cette semaine, le feu vert final du ministère fédéral des Pêches et des Océans pour la construction d'un quai sur pilotis à l'anse à la Loure, dans la partie est de Port-Daniel, puisque le ministère canadien de l'Environnement a fourni un avis favorable à l'aménagement d'un terminal maritime, une condition essentielle pour que la ci-

menterie soit concurrentielle.

Malgré le montant considérable du prêt requis auprès de la SDI, Guy Rousseau est confiant de l'obtenir parce que des requêtes du genre ont déjà débouché sur des réponses favorables, d'une part, et à cause de l'impact économique de la cimenterie, de la construction à son exploitation.

« Nous sommes en compétition avec d'autres pays qui peuvent exporter du ciment, la Turquie, le Venezuela, la Colombie. Les acheteurs de ciment ont donc à choisir entre plusieurs endroits. Il existe des conditions d'implantation avantageuses dans ces pays. Le projet de Cimbec doit se comparer avec d'autres projets dans le monde », aborde M. Rousseau.

Le prêt de la SDI couvrirait 30 % des coûts de construction évalués à 263 millions \$. Il serait exempt d'intérêt pendant cinq ans. M. Rousseau signale que le gouvernement du Québec a déjà donné des coups de pouce comparables, ou bien supérieurs, à Sept-Îles, pour l'aluminerie Alouette, et à Matane pour l'usine Donohue.

« Si le taux d'intérêt demeure assez stable, la prise en charge des intérêts représente une contribution de 18 à 25 millions \$. Mais la cimenterie génèrera des retombées de 70 à 72 millions \$ pour le gouvernement, seulement pendant la construction », rapporte M. Rousseau.

Le projet nécessitera 2260 000 heures de travail, dont 1 060 000 à l'emplacement de la cimenterie, un million en atelier et 200 000 en ingénierie. Environ 700 personnes travailleront directement sur le chantier et 100 lors de l'exploitation du complexe industriel.

Guy Rousseau a déniché le reste du financement auprès des futurs acheteurs de ciment, les clients de la côte est américaine, une garantie d'écoulement du produit, rappelle-t-il.

Il souhaite une réponse favorable du gouvernement pour la fin d'octobre, au moment du sommet socio-économique du premier ministre Lucien Bouchard. Des travaux préparatoires pourraient alors être entrepris dès l'automne. La cimenterie pourrait commencer ses activités pendant l'été 1999.

GARDE CÔTIÈRE

Sept-Îles plie

ROBERT SAVARD

Collaboration spéciale

SEPT-ÎLES — Les leaders économiques de la région de Sept-Îles s'avouent vaincus. Ils laisseront la Garde côtière fermer la station de radio-navigation de Sept-Îles, au profit de Rivière-aux-Renards et Les Escoumins, entraînant le transfert d'une quinzaine de travailleurs.

La Chambre de commerce de Sept-Îles n'a plus d'énergie à consacrer à ce dossier. « Nous avons l'impression de nous battre contre des moulins à vent, a confié au SOLEIL Élisabeth Blais, porte-parole, lors d'un entretien privé. Plus nous avançons dans ce dossier, plus nous prenons conscience que la volonté qui l'animait était beaucoup plus politique qu'économique. Ce serait un euphémisme que de dire que nos arguments étaient pris en considération », a-t-elle ajouté.

La Chambre de commerce, qui pilotait le dossier de front avec la municipalité et les grandes industries utilisatrices des services de la Garde côtière, est d'avis que c'est davantage le désir d'Ottawa de voir enfin flotter le drapeau canadien à Rivière-aux-Renards que des impératifs strictement économiques qui ont motivé la fermeture de la station de Sept-Îles.

« Voyons donc, c'est ici que l'activité maritime se passe. Sept-Îles a le deuxième port en importance au Canada pour le tonnage manutentionné, sans compter une flotte importante de navires de pêche et de bateaux de plaisance. Par dessus le marché, le fédéral va dépenser combien d'argent pour aménager leur local vacant de l'autre bord ? » lance Benoît Leblanc, président de l'organisme.

Les grandes compagnies, qui sont les principales utilisatrices de ces services, abondent dans le même sens. Parmi ceux-ci, le directeur, Ressources humaines, à Aluminerie Alouette, Gilles Blouin, rappelle que « les grandes entreprises ont elles aussi fait connaître leur position à ce sujet. Mais quand on part du principe que les dés étaient pipés, il ne faut pas se surprendre du résultat », mentionne-t-il, mettant même en doute l'impartialité des consultations qui ont eu lieu à ce sujet.

La Garde côtière canadienne prévoit fermer d'ici 12 mois la station de Sept-Îles, pour la relocaliser « temporairement » à Rivière-aux-Renards et Les Escoumins, en attendant de centraliser toutes les activités à Québec, à l'aube du deuxième millénaire.

Cinq plongeurs de la SQ retournent à l'Empress

ERNIE WELLS

Collaboration spéciale

■ RIMOUSKI — Des plongeurs de la Sûreté du Québec sont retournés sur l'épave de l'Empress of Ireland, hier, à quatre milles au large de Sainte-Luce, afin de tenter de trouver de nouveaux éléments de preuve permettant de compléter l'enquête sur la mort tragique de deux plongeurs survenue le samedi 28 septembre.

Cinq plongeurs de la SQ sont montés à bord du navire « Tracy », de la Garde côtière canadienne, vers 10 h 30 au quai de Rimouski-Est, en compagnie de l'agent responsable de l'enquête, Christian Sainte-Croix, de l'Escouade des crimes majeurs de la SQ, poste de Rimouski.

Selon le relationniste de la SQ, l'agent Jean-Bruno Latour, cette opéra-

tion, qu'il qualifie d'habituelle dans ce genre d'événement, est essentielle non seulement pour les conclusions de ce dossier, mais aussi pour une éventuelle réglementation sur la plongée sous-marine au Québec.

« Nous savons que la plongeuse de 41 ans, Lise Parent, de Laval, est décédée par noyade alors que son compagnon, Xavier Roblain, 25 ans, de Sainte-Foy, est mort des suites de l'éclatement de ses poumons. Quant aux éléments ayant pu causer ces deux décès, que ce soit l'équipement ou la plongée en elle-même, c'est l'enquête en cours qui doit fournir les explications nécessaires », a fait savoir l'agent Latour.

Les conclusions de cette enquête devraient aussi servir à alimenter la recherche du coroner André Boudria portant sur la sécurité de la plongée sous-marine au Québec. « Ces deux victimes de l'Empress sont venues motiver davantage notre intervention vers une pratique sécuritaire de la plongée au Québec », a indiqué le relationniste de la SQ.

Les plongeurs de la SQ devaient descendre sur l'épave de l'Empress, à plus de 40 mètres de profondeur, afin de trouver des éléments particuliers que la police n'a pas voulu identifier, sinon qu'il s'agissait de pièces d'équipement utilisées lors de la plongée fatale. « Nous savons où le corps de Lise Parent a été retrouvé. En dépit des courants, il y a de fortes possibilités que nous retrouvions ce que nous cherchons à cet endroit précis », a dit l'agent Jean-Bruno Latour.

Les plongeurs ont obtenu la collaboration de la Garde côtière canadienne et de l'équipage du Tracy, puisque la



Les deux équipes de plongeurs avec, à l'arrière-plan, le navire « Tracy » de la Garde côtière.

SQ ne dispose pas de bateaux pouvant affronter de façon sécuritaire les conditions de la mer au large de Sainte-Luce.

En raison des conditions de plongée très difficiles sur l'Empress; eau froide, mauvaise visibilité, courants très

forts, les deux équipes d'experts de la SQ ne devaient pas effectuer plus d'une plongée chacune, d'une durée limitée de 15 minutes.

Rappelons que l'Empress of Ireland a coulé à pic en mai 1914, faisant plus de 1000 morts.

Fondé en 1968

MOTORISÉS LEBLANC

Division de Raymond Leblanc inc.

En bordure de l'autoroute 40, sortie 281 Nord
Neuveville, à 15 minutes de Québec.

(418) 876-3316 1-800-854-3316

Chez Leblanc, c'est en plein le temps.

SUPER VENTE de
modèles 1996
et véhicules usagés
pour faire place
aux modèles 1997
déjà arrivés



Neumar Corp

et WINNERAGO

FORESTVILLE
Face-à-face

Une collision frontale sur le pont de la rivière Laval, à proximité de Forestville, a causé la mort, hier après-midi, d'une femme âgée de 31 ans, domiciliée à Sept-Îles. L'identité de la victime, décédée sur le coup, n'était pas encore disponible au moment de mettre sous presse. La conductrice de l'autre véhicule a subi de graves blessures, mais on ne craint pas pour sa vie. Cette dernière, âgée de 56 ans, a été conduite à l'hôpital de Baie-Comeau. Les policiers poursuivent leur enquête pour déterminer les circonstances de l'accident. C.V.



COLLABORATION SPÉCIALE, GILLES GAUPE

SAINTE-ANNE-DES-MONTS

Gare à la publicité sympathique

Les vendeurs de publicité sympathique sont de retour dans l'Est du Québec. Depuis quelques semaines, la Sûreté du Québec a reçu plusieurs demandes de vérification sur des organismes sollicitateurs provenant de l'extérieur de la région. La SQ recommande donc aux gens d'affaires de ne conclure aucun achat au téléphone, de bien vérifier l'identité du vendeur et les informations qu'il transmet. L'organisme de sécurité publique précise également qu'il ne participe à aucune campagne de sollicitation. H.M.

BAIE-SAINT-PAUL

La chasse tourne au drame

L'excursion de chasse à l'original de la famille Côté, de Baie-Saint-Paul, a tourné au tragique, hier matin, dans la ZEC des Martres, à une quarantaine de kilomètres au nord de Baie-Saint-Paul, quand Marcelino Côté, 24 ans, a été retrouvé sans vie dans la tente dans laquelle il était allé se coucher la veille. On croit que M. Côté aurait été asphyxié par suite du mauvais fonctionnement du système de chauffage

PASPÉBIAC

Objectif: 275 000\$

Centraide Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine compte sur une équipe dynamique pour amasser encore une fois cette année 275 000\$ dans les six MRC de son territoire. Depuis deux ans, Centraide favorise la formule des conseils de zones pour atteindre son objectif dans chaque MRC. Louis Fallu, dans Avignon, Marcel Coulombe dans Pabok, Pierre Provost dans Bonaventure (tous trois

figurent sur la photo), de même qu'Élie Chevrier aux Îles-de-la-Madeleine, Renaud Dubé dans Denis-Riverin et Janick Boulay dans Côte-de-Gaspé occupent les fonctions de présidents de zone. Plusieurs membres du conseil d'administration et des bénévoles appuient les efforts de ces présidents de zone pour cette campagne d'automne qui porte le thème «Je change, je donne». G.G.

à gaz propane. C'est l'un des frères de la victime qui a fait la macabre découverte. M. Côté accompagnait son père et ses quatre frères dans cette excursion de chasse. C.V.

comité, Jeannot-H. Roy, qui s'étonne que le premier ministre Lucien Bouchard laisse son ministre menacer le fragile équilibre social de toutes les régions du Québec. C.T.

BIC

Cliche dénoncé

Le comité Purbic, qui s'oppose à l'implantation de porcheries dans la municipalité du Bic, près de Rimouski, dénonce l'attitude du ministre de l'Environnement et de la Faune, David Cliche, dans le dossier de la réglementation de la pollution d'origine animale. Purbic qualifie de «capitulation» le retrait du projet du ministre au profit de la participation de l'Union des producteurs agricoles à la réalisation d'un nouveau document d'orientation. Les 75 certificats d'autorisation émis sur les 300 dossiers en examen en constituent la preuve, soutient le porte-parole du

RIVIÈRE-AU-RENARD

Mouvement naval

Un navire de la Garde côtière, le «Cap-Goéland», quittera sa base de Rivière-au-Renard cet automne. Jugé excédentaire en Gaspésie, le navire sera transféré dans un autre port canadien pour assurer sa mission de recherche et de sauvetage. Un bateau basé à Gaspé, le «Louisbourg», doit prendre la relève et desservir un vaste territoire côtier, dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent. La Garde côtière canadienne compte ainsi économiser quelque 250 000\$. H.M.

CARLETON
Le monde de Rioux

Maximum 90 présente ce soir au théâtre La Moluque, de Carleton, le spectacle de Rioux, ex-gagnant du prix du public au Festival international de la chanson de Granby et titulaire du Prix européen du sentier des Halles en 1994. Rioux profitera de l'occasion pour interpréter les chansons de son premier album, *Le trottoir des anonymes*, qui raconte en mots simples la vie et les émotions des gens ordinaires. Le spectacle débute à 8h30. G.G.

RIMOUSKI

Chasseur disparu

Un homme de 45 ans de Saint-Jean-Port-Joli, Louis-Marie Toussaint, est porté disparu depuis lundi au lac Mistigouche, dans le secteur de Saint-Charles-Garnier, au sud-est de Rimouski. Hier, un hélicoptère, un maître de chien ainsi qu'une dizaine d'agents étaient à la recherche de l'individu, qui est entré en forêt vers 13h, lundi. Hier, en fin d'après-midi, l'homme, qui n'était pas autorisé à chasser sur le territoire de la ZEC Bas-Saint-Laurent, n'avait pas encore été retrouvé. Les citoyens intéressés à participer aux recherches se rassembleront aujourd'hui à 9h à l'église de St-Charles-Garnier de Rimouski. C.T.

SAINTE-FOY

Pilule du lendemain gratuite!

La Clinique de planification des naissances du CHUL offre gratuitement la pilule du lendemain aux femmes de 16 ans ou plus qui désirent éviter une grossesse non planifiée (rupture ou absence de condom...). Elles seront également invitées à participer à une étude sur une base volontaire. De même, la clinique est-elle à la recherche de femmes de 18 à 40 ans, sexuellement actives ou non, pour l'essai d'une nouvelle pilule contraceptive à faible dosage et contenant une hormone naturelle. La durée de ce projet est de quatre mois et la participante doit utiliser le condom durant cette période. Pour informations, s'adresser à l'infirmière Madeleine Desaulniers au 654-2167 ou à 656-4141 ext. 7350.

STE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

Fausse alerte à la bombe

Fausse alerte à la bombe, hier, au marché d'alimentation Omni de Sainte-Angèle-de-Mérici, près de Mont-Joli, propriété de M. Martin Pelletier. Une mallette noire reliée à une poubelle avait laissé croire à l'existence d'un engin explosif. Les artificiers de la Sûreté du Québec ont fait sauter la mallette qui ne contenait toutefois aucun engin explosif. La SQ avait auparavant établi un périmètre de sécurité en attendant l'arrivée des artificiers de Québec, en fin d'après-midi. C.T.

Challenge Bell
AU CLUB AVANTAGE

Du 19 au 27 octobre 1996

Une présentation de **SGV** **Ressources KWG INC.**
MEMBRE DU GROUPE STX-GENEVIÈVE

BANQUE NATIONALE **Mead Blinson CANADA** **PETERANA**

LE CHÂTEAU FRONTENAC **AILES** **LE SOLEIL** **CLU**

Avantage **WAP** **Bell**

Le meilleur tournoi de tennis féminin professionnel dans sa catégorie. Venez vivre l'atmosphère d'une compétition internationale.

Pour renseignements ou réservation
appels locaux sans frais
(418) 627-3343 | 888 627-3343

Billetech
Commission

FORFAIT DE GROUPE
RABAIS DE **25%**

FORFAIT WEEK-END
AU CHÂTEAU FRONTENAC
84\$
par personne en occupation double.

Le Solde n°1 de la Baie fait 13 gagnants d'une Chevrolet Cavalier! Félicitations à tous!

- Maria La Riccia, Ottawa, Ontario
- Rani Naidoo, Edmonton, Alberta
- Bobbi Mole, Markham, Ontario
- Doris Valin, Cranbrook, C.-B.
- Fred Knabb, Waterloo, Ontario
- Louise Baumann, Toronto, Ontario
- Virginia Christopher, Calgary, Alberta
- Doug Paul, Winnipeg, Manitoba
- Pauline Murphy, Boisbriand, Québec
- Suzanne Ferland, Beauport, Québec
- Mary Ralph, Edmonton, Alberta
- Vanita Alexander, Calgary, Alberta
- Anna Marelo, Toronto, Ontario

la Baie
Compagnie de la Baie & Hudson

VOUS AVEZ LE MEILLEUR